

**ASSOCIATION SYNDICALE
DU SOLEIL LEVANT
69390 VERNAISON**

Vernaison, le 9 mars 2009

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale de notre lotissement qui aura lieu :

Le jeudi 26 mars 2009 à 19 heures 30 précises

Salle de réunion n°1 au-dessus de la salle des fêtes de Vernaison

ORDRE DU JOUR :

- **Bilan financier :**
Approbation des comptes de l'exercice 2008
(vote à bulletin secret, majorité simple : 25 présents ou représentés).
- **Présentation du budget prévisionnel :**
Vote du budget prévisionnel 2009
- **Compte de réserve**
- **Espaces verts :**
Bilan de l'année 2008
- **Environnement et voirie**
- **Questions diverses**
- **Toute question éventuelle**, de la part des copropriétaires, obtiendra une réponse si celle-ci nous est communiquée par écrit, au moins 48 heures à l'avance.

Comptant sur votre exactitude ainsi que votre présence,
Et vous en remerciant par avance,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

BILAN EXERCICE DU 1er JANV 2008 AU 31 DEC 2008

SOLDE AU 31/12/2007	26 165.89
RECETTES 2008	10 021.08
DEPENSES 2008	5 701.63
SOLDE AU 31/12/2008	30 485.34

REPARTITION DES AVOIRS AU 31/12/2008	
Compte de chèques Crédit Agricole	791.74
Compte de chèques Crédit Mutuel	30.97
Livret Epargne CA	6 509.51
Livret Epargne CM	1 574.59
Bons de caisse CM	21 578.02
Caisse Espèces	0.51
TOTAL	30 485.34

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

DETAIL DES COMPTES 2008

	Budget 2008	réel 2008	Ecart
DISPONIBILITES AU 1er JANVIER 2008			
COMPTES DE CHEQUES CA	310.42	310.42	
COMPTES DE CHEQUES CM	30.97	30.97	
LIVRETS CA & CM	4 800.66	4 800.66	
ESPECES	16.79	16.79	
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)			
BONS DE CAISSE CM	21 007.05	21 007.05	
TOTAL DES AVOIRS	26 165.89	26 165.89	
RECETTES *			
COTISATIONS A 190€	9 310.00	9 310.00	
INTERETS LIVRETS	110.00	140.11	30.11
INTERETS BONS DE CAISSE	570.00	570.97	0.97
TOTAL RECETTES	9 990.00	10 021.08	31.08
DEPENSES COURANTES *			
EDF	1 240.00	844.25	-395.75
ASSURANCES Groupama	290.00	293.55	3.55
ESPACES VERTS Contrat	3 500.00	3 461.29	-38.71
FRAIS AG	120.00	190.96	70.96
FRAIS DE BUREAU ourrier, photocopies...	40.00	46.39	6.39
REPARATIONS lampadaires...	1 500.00	416.19	-1 083.81
RECURAGE EGOUTS	450.00		-450.00
IMPOTS	450.00	449.00	-1.00
TOTAL DEPENSES COURANTES	7 590.00	5 701.63	-1 888.37
DEPENSES EXCEPTIONNELLES *			
ACHAT PARCELLE (délaisse de terrain chemin vert)	690.00		-690.00
REPORT 2006 GROS TRAVAUX crépi mur en pisé	4 000.00		-4 000.00
ESPACES VERTS			
GROS TRAVAUX 2007 Elagage			
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	4 690.00		-4 690.00
DISPONIBILITES AU 31 DECEMBRE 2008			
COMPTES DE CHEQUES CA	1 960.42	791.74	
COMPTES DE CHEQUES CM	30.97	30.97	
LIVRETS CA & CM	290.66	8 084.10	
ESPECES	16.79	0.51	
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)			
BONS DE CAISSE CM	21 577.05	21 578.02	
TOTAL DES AVOIRS	23 875.89	30 485.34	6 609.45

facture de décembre 2008
reportée à février 2009

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 26 mars 2009**

L'assemblée générale de notre Copropriété débute à 19 heures 35 avec :
- 34 copropriétaires ou représentés (7 procurations)

Le Président Jean-Yves BARD demande un volontaire pour présider la séance, pas de candidat.

Il souhaite la bienvenue au nouveau copropriétaire Mr ALVAREZ et remercie René GAILLARD pour le dépannage des lampadaires.

Nous passons à l'ordre du jour :

• **BILAN FINANCIER 2007- APPROBATION DES COMPTES**

Le détail des comptes a été joint à la convocation.

Aucune question n'étant posée, nous passons au vote :

34 votants

34 oui

A 19 heures 45 : 1 copropriétaire se joint à nous, nous passons à 35 présents ou représentés.

A 19 heures 50 : 1 copropriétaire se joint à nous, nous passons à 36 présents ou représentés.

• **BUDGET PREVISIONNEL 2008**

- Nous avons trouvé une entreprise qui verrouillera la bouche d'égout devant Mr CARRION inondé en cas de grosses pluies. Nous nous assurerons d'une réparation avec plus de sécurité et plus résistante même si le coût est plus élevé que le devis annoncé de 912 € hors taxes.
- Mur – nous n'avons plus d'accès par le haut pour refaire le crépi. Le devis est de 6.100 € hors taxes ; si nous trouvons un maçon plus compétitif, faites nous le savoir.
- - Délaissé terrain – le notaire a tout en main pour l'achat de la parcelle de 6m². Un courrier sera adressé à la Mairie car du mobilier urbain public se trouve sur la partie privative.(Cela sera peut être évoqué lors de la signature de l'acte. D'autre part Mr BARRET s'engage à consulter la mairie pour le revêtement du chemin qui mène au chemin vert.
- Expertise des chaussées – après le vote de 22 oui et 11 non pour l'expertise des chaussées, nous avons annoncé un devis de 1.500 € hors taxes. Nous remercions Mme GARDEIX de nous avoir fourni des adresses des experts mais qui malheureusement pourraient être parties prenantes(ce sont des sociétés qui effectuent ce genre de travaux)
Nous avons trouvé le cabinet CEBTP spécialisé dans ce genre d'expertise qui nous a fourni un devis de 2.100 € TTC.(sans carottage)

Question : Qu'est-ce qu'on attend de cette expertise ?

Réponse : nous voulons savoir si nous devons refaire en partie ou totalement les chaussées. Nous voulons avoir l'avis d'un professionnel.

Question : Pourquoi enlève-t-on le carottage sur le devis qui ne coûte que 550 €.

Réponse : si on fait effectuer les carottages, nous puisons dans le compte réserve.

Question : M BUTET demande si l'expertise est indispensable, si nous ne pouvons pas évaluer nous même.

Réponse : Vous avez lors de l'assemblée générale de 2008 été parmi les personnes qui avait émis le fait qu'il fallait faire une expertise (vous connaissiez également des adresses).

Après un vote à main levée, la majorité est pour faire faire l'expertise avec les carottages prévus.

Pas d'autres questions, nous passons au vote :

36 votants

35 oui

1 non

- **ESPACES VERTS**

Nous avons appris l'augmentation tardive de 3% de l'entreprise de nettoyage et de plus, ils ne passent pas au bon moment. Nous allons faire faire un devis pour l'année prochaine avec 2 passages.

Le curage des égouts n'a pas encore été fait, il est à faire.

Un arbre est prêt à tomber côté route. Nous rappelons que chacun des copropriétaires peut récupérer le bois mort dans l'espace vert, sinon nous serons obligés de faire venir une entreprise

- **COMPTE DE RESERVE**

Les bons de caisse seront virés sur un livret.(rendement plus élevé)

**Nous vous rappelons que la cotisation 2009 est de 190 €
et est à verser en une ou plusieurs fois avant le 30 juin.**

Le verre de l'amitié est offert à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de votre présence et de votre participation.

La séance est levée à 20 heures 45